

Le PLRL au Conseil communal...

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Conseil communal fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Un mardi sur deux, les Libéraux-Radicaux livrent bataille contre les projets étatisants et l'imposition excessive, pour l'emploi, la formation et la sécurité. Nous allons donc essayer de vous informer des éléments importants.

Rappel des points essentiels des séances de décembre 2016 :

- Préavis 2016/63 : « *Budget de fonctionnement 2017. (...)* ». Suite à une année électorale où la Municipale des finances avait présenté un budget bénéficiaire, le budget 2017 se retrouve dans le rouge de 39 mio. La faute à des recettes fiscales en baisses et au fort investissement surtout dans le domaine sportif (Coubertin, Tuilière,...). La Municipalité a annoncé un plan d'investissement de 35 mio. Ne voulant pas faire d'opposition pure et simple, et fort de sa volonté d'être une force de proposition, le PLR a décidé d'accepter le budget en soumettant deux motions au Conseil communal. Si l'une inscrit dans le marbre le plan d'investissement de 35 mio sans augmentation de la fiscalité directe ou indirecte, l'autre demande à la Municipalité d'augmenter le revenu fiscal de la commune en attirant de nouvelles personnes morales et physiques.

- Postulat de H. Klunge et csrt « *Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote* ». Ce postulat PLR demande à la Municipalité d'intégrer les brochures *Easyvote* aux enveloppes de vote des jeunes adultes. Le but : augmenter leur participation aux votations. En effet, intéresser les jeunes aux votations dès qu'ils ont le droit de vote, grâce à un document adapté, ne peut que les fidéliser à cet acte hautement civique. Le postulat a été renvoyé à la Municipalité.

- Postulat de N. Nsengimana et csrt : « *Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location (...) telles qu'airbnb* ». Ce postulat soutenu par le PLR a été renvoyé à la Municipalité. Comme pour *Uber*, le PLR estime que tout le monde doit respecter la loi, mais que celle-ci doit aussi s'adapter aux nouvelles économies. Il est par exemple important que les appartements loués par l'intermédiaire d'Airbnb soient soumis à une taxe de séjour.

Dépôts :

Postulats :

- H. Klunge et csrt : « *En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique !* »
- M. Carrel et csrt : « *Faut-il planifier une plus grande gare routière à Lausanne ?* »
- S. Wyssa et csrt : « *Un prolongement idéal en direction de l'est pour le tram T1.* »
- B. Picard et csrt : « *P+R+S : Park'n'ride'n'shop* »
- F. Bettschart- Narbel et csrt : « *Nos P+R sont-ils adaptés ?* »

Motions :

- P. Miauton et csrt : « *Rendre Lausanne plus riche.* »
- P. Ethenoz et csrt : « *Lausanne 2016-2021, entre ambitions, préoccupations et finances durables.* »

Prochaine séance le 17 janvier.

Le PLR Lausannois vous souhaite une bonne année 2017. Quelle vous apporte du succès.